

PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES CHUTES

Objectifs de la formation :

- **Compétence visée :** S'approprier les critères et outils efficaces pour prévenir et prendre en charge le risque de chute chez la personne âgée
- **Aptitudes :**
 - Connaître le cadre réglementaire et les recommandations de bonnes pratiques, en matière de prévention des chutes
 - Identifier les mécanismes psychomoteurs impliqués dans le processus de la chute, et les conséquences de la chute
 - Savoir évaluer les risques de chute
 - Mettre en œuvre une démarche de prévention efficace pour son établissement ou service

Public concerné :

Equipe pluridisciplinaire

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 2 jours / Modulable selon besoin

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Utilisation de supports vidéo, Travail avec les participants sur les situations rencontrées au sein de l'établissement.
- Plan d'action pour l'établissement

Le programme : (N'hésitez pas à nous contacter, de manière à adapter ce programme au plus près de vos besoins ...)

1. Repères et définitions

- Typologie des personnes âgées « chuteuses » et chiffres clé en France
- Portraits-types des chuteurs (critères HAS). Signes avant-coureurs d'une chute.
- Conséquences des chutes

2. Facteurs de risque

- Liés aux pathologies chroniques (troubles de l'équilibre, maladies neuro-dégénératives, affections de l'appareil locomoteur, etc.) ; aux pathologies aiguës (déshydratation, dénutrition, infections, etc.)
- Liés aux thérapies médicamenteuses (effets iatrogènes)
- Liés au comportement du résident (antécédents, chaussage inadapté, peur de chuter, etc.)

3. Les bonnes pratiques en matière de prévention et suivi de chutes

- Repérer le risque de chute dès la phase d'admission et tout au long de l'accompagnement
- Déclarer une chute, effectuer le suivi de la chute à 72 h ; Analyser les causes a posteriori
- Mettre en place les Evaluations de Pratiques Professionnelles (EPP) en matière de gestion des chutes
- Le référent « chutes » : Missions

4. Préconisations en matière de prévention des chutes

- L'environnement matériel (sols, éclairages, trajets à sécuriser)
- La réflexion éthique au sujet des contentions passives, et le principe de « Zéro contention »
- L'activité physique adaptée : intérêts et enjeux
- Les aides techniques et innovations (téléassistance, bracelets anti-chutes)

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr

LISEK Formation Conseil
16, Lieu-dit La Râperie – 80340 PROYART
TEL 06 87 43 90 76 – Email : lisekformation@gmail.com

